

## ÉLUS MAJORITÉ MUNICIPALE

La triste actualité nous rappelle qu'en matière de mobilités comme en politique, il vaut mieux savoir rassembler qu'opposer. La stratégie dictatoriale sauce « Hidalgo » que l'opposition municipale dans son ensemble voudrait imposer aux Drancéens conduit à dresser les automobilistes contre les cyclistes, les piétons contre les trottinettistes, et ainsi de suite, jusqu'au drame. Notre majorité refusera toujours de contraindre tant qu'il n'existera pas d'alternative viable, s'oppose fermement aux démagogiques 50km/h sur le périphérique et conteste la ségrégation des automobilistes « Crit'Air 3 » que l'État n'aide pas à changer de véhicules. Pour nous, les efforts doivent être partagés, sinon c'est le drame. Et la gauche en sait quelque chose...  
[continuonsdrancyensemble@gmail.com](mailto:continuonsdrancyensemble@gmail.com)

## ÉLUS DRANCY AUTREMENT

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) arrêté par notre EPT Terre d'Envol le 26 Juin 2024 a suscité pas moins de 40 recommandations de la part de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe). La tère étant celle de présenter les évolutions prévues entre les PLU communaux et le projet de PLUi, c'est dire les lacunes du document ! Les analyses d'impact du PLUi sur la santé et l'environnement ont été menées de manière partielle et superficielle. Ce PLUi est une compilation des différents PLU communaux des villes de notre EPT, en clair le bétonnage intensif mis en place sur notre ville se poursuivra alors que d'autres villes de notre EPT préserveront leur environnement.  
Hacène CHIBANE [contact@drancy-autrement.fr](mailto:contact@drancy-autrement.fr) 0620652448

## ÉLUS ENSEMBLE, DRANCY POUR TOUTES ET TOUS

De qui le Maire et le directeur de la rédaction ont peur ? Notre tribune, si petite soit-elle est systématiquement tronquée, censurée. Nos noms et contacts ne doivent pas entrer dans le décompte de l'article. Aucune autre collectivité n'agit ainsi. Selon l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune est tenue de réserver dans son bulletin d'information municipale, un espace d'expression à l'opposition municipale. Ni le conseil municipal, ni le maire de la commune ne sauraient contrôler le contenu des articles publiés, sans porter atteinte à la liberté d'expression des élus de l'opposition municipale.  
[ensembledrancyourtous@gmail.com](mailto:ensembledrancyourtous@gmail.com) 07 88 61 73 22  
Carine Niles Lotfi BenYedder Berivan Cipil Rachid Belouchat Patrick Chini